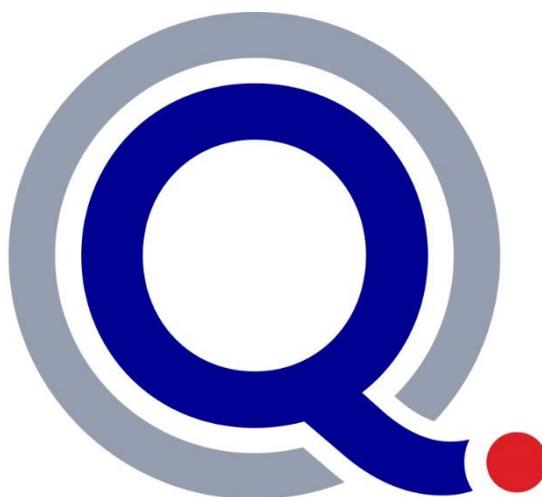




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHARTRE D'USAGE DE LA MARQUE FRANÇAISE DE GARANTIE N°



QualiFormAgri

Charte d'usage

Rappels : la labellisation QualiFormAgri permet la délivrance des deux marques QualiFormAgri et Qualiopi à un organisme titulaire d'un Numéro de déclaration d'Activité (NDA) unique. L'EPLEFPA est donc labellisé pour ses activités de :

- ➔ Actions de formation ;
- ➔ Actions de formation par apprentissage ;
- ➔ Action permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) ;
- ➔ Bilan de compétences.

Ces activités sont obligatoirement mentionnées sous le logo Qualiopi.

Les certifications QualiFormAgri et Qualiopi s'appliquent à l'activité de formation professionnelle continue et d'apprentissage (FPC&A) des EPLEFPA en particulier sur ses activités d'accueil, d'information, d'ingénierie de formation, de mise en œuvre et de suivi des activités concourant au développement des compétences et à l'insertion des bénéficiaires, ainsi que sur les dispositions relatives au management, au suivi et au pilotage du respect des engagements de la FPC&A de l'EPLEFPA.

Ainsi, il apparaît pertinent d'associer systématiquement les logos QualiFormAgri et Qualiopi sur les différents supports identifiés dans le tableau suivant :

Documents	QualiFormAgri	Qualiopi
Lettre d'engagement EPLEFPA / Qualité	Oui	Oui
Signalétique EPL (affichages extérieurs, panneaux, véhicules...)	Oui	Oui
Signalétique Centres (affichages extérieurs, panneaux, véhicules,...)	Oui	Oui
Présentation Centres sous couvert de l'EPLEFPA (plaquette, page web...)	Oui	Oui
Plaquette présentation générale Apprentissage (plaquette, page web...) sous couvert de l'EPLEFPA	Oui	Oui
Plaquette présentation générale Formation continue (plaquette, page web...) sous couvert de l'EPLEFPA	Oui	Oui
Plaquette présentation d'une formation (plaquette, page web...)	Non	Non
Livret d'accueil des apprenants non ciblé sur une action de formation en particulier	Oui	Oui
Livret d'accueil des personnels	Oui	Oui
Les cas ci-dessous présentent des risques pouvant entraîner des confusions dans l'usage des logos.		
Tous documents internes d'enregistrement et/ou de suivi. <i>Quelques exemples : règlement intérieur, dossier/formulaire candidature, documents de positionnement, proposition de parcours individuel, contrat pédagogique, convention de formation.</i>	Non	Non
Documents de liaison Centre / Entreprise (suivi apprenant), fiches de suivi en entreprise...	Non	Non
Toutes attestations à destination des apprenants. <i>Quelques exemples : attestation d'entrée en formation, attestation des acquis, ...</i>	Non	Non
Tous courriers sortants	Non	Non
Papier entête	Non	Non